



**Commune de
Bursinel**

PRÉAVIS MUNICIPAL No 9 - 2025

Point à l'ordre du jour du Conseil général du 2 décembre 2025

**Commission des bâtiments
Commission des finances**

Délégué municipal : Régis Widmer

Objet : Demande de crédit de CHF 210'000.- TTC pour la mise en place des réseaux servant à alimenter la nouvelle crèche et les installations futures ainsi que l'aménagement du parking existant de la Parcelle n°129 à Bursinel

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. PREAMBULE

La réalisation de la nouvelle crèche sur la parcelle n°129 (place de sport) nécessite la mise en place de l'ensemble des équipements nécessaires à l'alimentation en eau potable et en électricité ainsi qu'aux réseaux d'évacuation des eaux claires et des eaux usées.

À moyen terme, cette parcelle accueillera également une salle communale ainsi qu'une zone dédiée aux installations sportives.

Le présent préavis intègre donc les aménagements et équipements nécessaires pour permettre le développement futur de l'ensemble de la parcelle.

Concernant l'alimentation électrique, il n'est pas possible à ce stade d'anticiper les besoins des infrastructures futures, car les puissances requises ne sont pas encore définies. La Romande Energie procédera ultérieurement à une évaluation des besoins et élaborera un projet spécifique qui n'est pas chiffré à ce jour.

Pour ce qui est de l'évacuation des eaux claires (EC) et des eaux usées (EU), deux nouvelles chambres seront créées sur la parcelle n°129. Celles-ci desserviront dans un premier temps la crèche tout en étant dimensionnées pour répondre aux besoins des futurs aménagements.

L'alimentation en eau potable sera assurée par la pose d'une borne hydrante implantée à l'entrée du parking.

Le préavis prévoit également la modification de l'accès au parking existant afin de permettre à la fois les opérations de chantier et l'exploitation future du site. Le sens unique en sortie du rond-point sera toutefois maintenu et l'emplacement pour les vélos sera déplacé.

Suite aux études concernant le projet de la crèche, il s'est avéré logique de reporter de quelques mois le remplacement du cabanon et WC de la place de sport (préavis 1-2025). Le fait de synchroniser les travaux d'équipement du terrain permettra des économies au niveau du terrassement et de la reprise des EC, EU et électricité.

2. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Travaux selon le plan annexé :

- Réalisation de deux chambres EC/EU, y compris les raccordements au réseau existant.
- Pose d'une conduite en PE Ø 125 mm et d'une borne hydrante pour l'alimentation en eau.
- Dépose et repose de deux candélabres pour les besoins du chantier de la crèche.
- Reprise des équipements du container existant pour la mise en place du nouveau.
- Aménagement de l'entrée du parking.

3. DEVIS ESTIMATIF DES TRAVAUX

	Montant CHF
Travaux de génie civil (estimation)	128'000.-
Travaux d'appareillage conduite ESP* (estimation)	20'000.-
Dépose et repose candélabre	4'000.-
Reprise alimentation électrique du container existant	5'000.-
Travaux de marquage et signalisation (estimation)	3'000.-
Honoraires Bernard Schenk SA pour phase d'étude	9'500.-
Honoraires Bernard Schenk SA pour phase d'exécution y compris implantation, relevé géométrique et subvention ECA (estimation)	15'000.-
Divers et imprévus (environ 10 % travaux GC)	10'000.-
Total HT	194'500.-
TVA 8.1%	15'755.-
Total TTC (arrondi)	210'000.-

*ESP : Eau sous pression

Les estimations sont à + ou - 10%

- Les honoraires d'ingénieurs comprennent toutes les prestations nécessaires à la réalisation de plans d'exécution et au suivi des travaux, ainsi que toutes les prestations géométriques correspondantes.
- Les prestations relatives à l'établissement et à la transmission à l'ECA des données au format SIRE ainsi que les démarches relatives à l'obtention des subventions de l'ECA sont également intégrées au montant des honoraires.
- Le montant des travaux ci-dessus ne tient pas compte des subventions versées par l'ECA.

4. CONCLUSION

Suite aux études effectuées pour le projet de crèche, tous les services ont été consultés afin d'équiper intelligemment la parcelle n°129 en anticipant les besoins immédiats et à plus long terme. Ces travaux sont nécessaires et indispensables actuellement.

En conséquence :

- vu le préavis municipal n° 9-2025
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour
- entendu le rapport de la Commission des Finances
- entendu le rapport de la Commission des Bâtiments

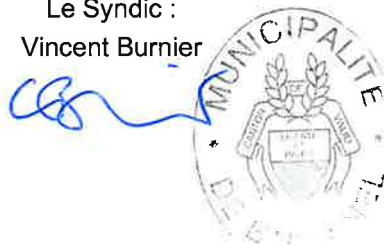
Nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

- **d'accorder un crédit de CHF 210'000.- TTC pour la mise en place des réseaux servant à alimenter la nouvelle crèche et les installations futures de la parcelle n°129, ainsi que l'aménagement de l'accès au parking existant.**
- **de financer ce montant par le flux de la trésorerie communale et/ou selon l'évolution des finances communales par un emprunt.**

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 11 novembre 2025 pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

Le Syndic :
Vincent Burnier



La Secrétaire :
Christiane Gerber

